

Lexique

Accrus : peuplements forestiers, souvent clairs et hétérogènes, qui ont colonisés naturellement des parcelles précédemment agricoles.

Balivage : opération de conversion du taillis vers la futaie en désignant les tiges d'avenir et en marquant les tiges à enlever.

Bourrage : végétation de sous étage d'accompagnement permettant de doser la lumière dans un peuplement.

Cloisonnement d'exploitation : allée de 4m de largeur permettant la circulation des engins forestiers d'abattage et de débardage permettant de limiter le tassement du sol.

Cloisonnement sylvicole : allée de 2m de large permettant le passage de personnel pour l'entretien, le dégagement, le dépressage, le nettoyage des plantations ou la régénération naturelle.

Cultivars : variété cultivée d'une espèce végétale issue d'une sélection permettant d'obtenir des caractéristiques spécifiques souhaitées.

Dégagement : Opération visant à réduire la densité de tiges au sein d'une ou plusieurs essences objectives.

Dépressage : opération réduisant la densité du peuplement dans le jeune âge et constituant une dépense pour le propriétaire.

Détourage : intervention forte et généralement précoce réalisée par le haut au profit d'arbres objectifs.

Eclaircie : opération réduisant la densité du peuplement dans le jeune âge et constituant une recette pour le propriétaire.

Elagage : enlèvement des branches du bas vers le haut afin d'améliorer la qualité du bois que produira l'arbre.

Essence objectif : essence adaptée à la station et ayant un potentiel de production de bois d'œuvre.

Futaie inadaptée ou vulnérable au changement climatique : Futaie inadaptée par rapport au contexte pédoclimatique prévu en 2050.

Layons : couloirs permettant le passage d'un tracteur dans un peuplement forestier.

Parcelle de faible valeur économique : parcelle dont la valeur de la coupe à l'hectare est inférieure à 5 fois le coût des travaux.

Premier boisement peuplier : travaux de plantation sur des parcelles non boisées en peuplier ou travaux de plantation sur des parcelles précédemment boisées en peuplier mais réalisés plus de 2 ans après la dernière coupe.

Première plantation : plantation après un autre usage de la parcelle, agricole par exemple.

Peuplement améliorable : peuplement ayant au moins 50 tiges d'avenir d'essence objectif à l'hectare pour les peuplements feuillus, 100 tiges d'avenir d'essence objectif à l'hectare pour les peuplements résineux.

Peuplement pauvre : peuplement ayant moins de 30 réserves à l'hectare ou moins de 10m²/ha de réserve.

Reboisement peuplier : travaux de plantation sur des parcelles précédemment boisées en peuplier mais réalisés moins de 2 années après la coupe.

Recrus : végétations semi ligneuses et ligneuse comprenant les semis et rejets apparus après l'ouverture d'un peuplement forestier, notamment après une coupe rase.

Suberaie : Peuplement ou formation végétale dominé par le Chêne-liège (*quercus suber*).

Taille de formation : opération consistant à supprimer les fourches et les grosses branches concurrençant le tronc (ou tige principale) ou compromettant la rectitude de celui-ci.

Taillis simple : traitement sylvicole consistant à recéper périodiquement la totalité du peuplement forestier.

Tiges d'avenir : arbre d'essence objectif de jeune âge avec un potentiel élevé de production de bois d'œuvre.